



Vert st denis



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // AUTOMNE 2017 // N° 94 //

REFLEXES DE VERT



PROJET DE VIE P.7



PROJET DE VILLE pp. 10 et 11



VIE SPORTIVE PP. 16 ET 17





Photo ci-dessus : visite des élus lors du forum.
De gauche à droite, Éric Bareille, maire de Vert-Saint-Denis, Robert Lebrun, maire-adjoint et nouveau président du SIS, Jacques Heestermans, maire-adjoint de Cesson et vice-président du SIS, Olivier Chaplet, maire de Cesson et Jean-Marc Bruel, le directeur du SIS (Syndicat intercommunal des sports).

FORUM DES ASSOCIATIONS

Bain de foule pour les inscriptions aux activités

Organisée par le SIS et le SIC (les Syndicats intercommunaux des sports et de la culture) avec la participation des communes de Cesson et de Vert-Saint-Denis, cette édition se tenait le 9 septembre au complexe sportif Jean-Vilar. Le maire de Vert-Saint-Denis, Éric Bareille, accompagné de Robert Lebrun, maire-adjoint et nouveau président du SIS, ont fait le tour des stands pour féliciter et remercier les nombreux bénévoles de leur présence et de leur implication dans la vie locale. Dès 10 heures, la foule était au rendez-vous pour découvrir et s'inscrire aux nombreuses activités proposées sur le territoire.



VIE LOCALE

Le vide-greniers affichait complet

Cette année, le temps magnifique a donné le sourire aux 600 exposants et aux nombreux visiteurs. Un rendez-vous prisé chaque année et qui annonce complet quelques semaines seulement après l'ouverture des inscriptions.



Éric BAREILLE
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h



MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 200 exemplaires
Numéro 94- AUTOMNE 2017 - Trimestriel
Site Internet : www.vert-saint-denis.fr
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr
• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Éric Barelle
• Élu chargé de la Communication : Luc de Monsabert • RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Tangre • RÉDACTION : Laurent Tangre avec le concours des services municipaux
• PHOTOGRAPHIES : Laurent Tangre et les services municipaux
• Création graphique : Emendo
• Maquette : Laurent Tangre
• Correcteur typographe : Juhel Puifourcat
• Impression : Imprimerie RAS, Villiers-le-Bel
• Photo de couverture : vue aérienne 2016, de Laurent Descloux (EPA Sénart).

Pour beaucoup d'entre nous le mois de septembre représente la fin des congés et la rentrée des classes. À Vert-Saint-Denis nous n'échappons pas à la règle et cette année encore la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Les petits ont trouvé leurs marques et les plus grands ont retrouvé leurs amis.

Vous le verrez à travers ce numéro, cet été les services municipaux n'ont pas chômé en offrant nombre d'activités à nos jeunes. Le dynamisme de notre commune passe aussi par le tissu associatif extrêmement important sur notre territoire. Que ce soit dans le sport, la culture, le social, les loisirs et dans bien d'autres domaines, les associations se sont toutes retrouvées lors du traditionnel forum qui leur est dédié. À cette occasion je tiens à remercier les présidents et les nombreux bénévoles qui œuvrent, bien souvent dans l'ombre, pour faire vivre ces associations. Ils apportent leur passion, leur vitalité, leur force pour créer du lien et faire en sorte que chacun puisse s'épanouir agréablement. L'inauguration d'un nouveau bâtiment flambant neuf abritant deux courts de tennis marque notre volonté permanente d'avancer avec les associations.

Le mois de septembre fut aussi l'occasion de découvrir la ville et son histoire lors des Journées du patrimoine. Notre église, la Maison d'école, la présence de Louis Pasteur sont autant de marqueurs de notre héritage passé. Le vide-greniers fait aussi partie des événements habituels qui agrémentent la vie et la dynamique de notre commune et cette année le beau temps était avec nous.

Vous le constatez notre commune vit, elle bouge, elle respire au gré de ces événements qui ponctuent l'année. C'est grâce à la volonté commune des associations, des bénévoles, des habitants et des services municipaux que nous avançons ensemble dans un environnement où il fait bon vivre.

Sommaire

EN IMAGES	pp. 2, 4, 5 et 6
ÉDITO	p. 3
PROJET DE VIE	p. 7
VIE CITOYENNE	pp. 8 et 9
PROJET DE VILLE	pp. 10 et 11
LIRE et JOUER	p. 12
BRÈVES	pp. 13 et 18
VIE CITOYENNE	p. 14
VIE CULTURELLE	p. 15
VIE SPORTIVE	pp. 16 et 17
TRIBUNES LIBRES	pp. 18 et 19



LIRE ET JOUER

Une animation de l'été

Ce sont 231 habitants du territoire qui sont passés par les stands Lirejoué (soit une moyenne de 46,2 personnes par après-midi). Comme chaque année, certaines familles font le choix de rester plusieurs heures ou de venir d'une semaine à l'autre, preuve qu'elles apprécient cette animation.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Concours communal des maisons fleuries

Le jury communal (photo ci-contre), composé des conseillères municipales, Hélène Deman et Chantal Veyssade ainsi que de Freddy Carbonneaux et Yves-Marie Maltier, techniciens des espaces verts de la commune, a rendu visite aux candidats inscrits au concours communal et établi la notation au cours du mois de juillet. La cérémonie de remise des diplômes et des lots a eu lieu le vendredi 20 octobre. Le premier prix a été attribué à Martine Coubat, rue des Acacias, et le prix d'honneur à Jacqueline Guillou, rue Pasteur.



WEEK-END EN FAMILLE

Comme un air de vacances

Il flottait comme un petit air de vacances sur le lac de la forêt d'Orient le dimanche 20 août. Au programme : le samedi, installation au gîte de la Ferme des prairies à Lusigny-sur-Barse, où le groupe a été accueilli par les ânes, les moutons et les poules. Après le pique-nique, arrivée au lac de la forêt d'Orient pour pratiquer, balade, baignade ou pédalo pour les sportifs. Le dimanche : après le barbecue du midi, baignade et balade, des vacances quoi ! Au total, cette année trente trois participants dont quatre accompagnateurs. Merci à Stéphane Brault pour la photo.

JEUNESSE

Street-ball Event

Le mercredi 1^{er} septembre, six équipes de *street basket* se sont affrontées lors du *Street-ball Event* organisé par le service Jeunesse sous l'égide de l'animateur Karim Assoumani. L'après-midi s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur, de la convivialité et de la solidarité. Tous les joueurs sont repartis enchantés et contents de cette nouvelle initiative qui d'après certains manquait à la commune. Les gagnants du tournoi ont promis de revenir remettre leur trophée en jeu l'année prochaine. Un grand merci à toute l'équipe de l'espace Jeunesse qui s'est beaucoup investie et surtout à tous les jeunes artistes bénévoles qui ont assuré l'animation. Retrouvez plus de photos sur le site de la ville : www.vert-saint-denis.fr



ASSOCIATION

Journées du patrimoine à la Maison d'école

La Maison d'école ouvrait ces portes les 16 et 17 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine avec plusieurs expositions autour de *l'Image à l'école*. Les animations et les jeux ont remporté, comme chaque année, un très vif succès ; c'est ainsi qu'une séance supplémentaire de la dictée a été nécessaire et que 115 enfants ont fait le quizz, sans oublier l'écriture au porte-plume et à la plume d'oie. Le nombre de visiteurs est de plus en plus important chaque année. Excellent cru 2017 qui affiche en effet 439 visiteurs, dont les maires des communes de Vert-Saint-Denis et de Cesson.



CULTURE

Festival Reg'Arts

Sous l'égide du SIC, le Syndicat intercommunal de la culture, un week-end créatif et récréatif a eu lieu début juillet dans la cour de la Ferme des arts. Exposition d'arts visuels, prestation musicales, création éphémère ; élèves et professeurs des écoles artistiques intercommunales étaient à l'honneur.

ENFANCE

Séjour à Saint -Brévin

Dans le cadre du Séjour à Saint-Brévin-les-Pins, en Loire-Atlantique, du 17 au 22 juillet pour les 7-13 ans, les enfants se sont épanouis avec diverses activités nautiques (catamaran et char à voile) mais aussi grâce aux animations préparées par l'équipe. Tous ont appris à vivre en collectivité et un bel esprit d'équipe et d'entraide s'est créé entre les enfants. Tous ces moments ont pu être partagés avec les familles grâce à un groupe *WhatsApp* (application de messagerie partagée) que le directeur alimentait tous les jours. Les petits plats de Sylviane ont régalé, comme d'habitude, les vacanciers affamés. Un grand merci aux enfants, aux animateurs et à Sylviane pour cette belle expérience.



L'été à Jean-Rostand et Freinet

Tout au long des vacances de juillet, les enfants ont participé activement et avec enthousiasme aux différentes et nombreuses activités proposées. En moyenne, une trentaine d'enfants a été accueillie quotidiennement sur chacun des centres. À Jean-Rostand, le directeur, Soël, satisfait du déroulement de ces vacances d'été ainsi que des animateurs, avait organisé les activités autour du thème des insectes. De nombreuses sorties ont également été proposées, ce qui a permis aux enfants de profiter de la base de loisirs de Draveil, de celle de Seine-École, et pour les sensations fortes, de la Mer de Sable. À l'accueil de loisirs Freinet, les activités se sont orientées vers le thème des insectes, mais aussi autour de grands jeux. La construction de l'hôtel à insectes, un dispositif qui facilite leur survie hivernale, précise Amandine, sera achevée sur le temps de l'APPS Freinet, au cours de l'année scolaire.



JEUNESSE

Séjour 14-17 ans en Espagne

En intercommunalité avec la ville de Cesson, un séjour ado a été mis en place en Espagne. Les jeunes ont profité d'une semaine sur la Costa Brava. Ils ont pu visiter Barcelone (la *Sagrada Família*, *Par Guel*, *Camp Nou...*), mais aussi pratiquer de nombreuses activités (catamaran, piscine, mer, parc aquatique...). Ils ont eu la chance d'aller dans un parc d'attractions de prestige *Port aventura*. À l'année prochaine pour de nouvelles aventures... Renseignements à l'espace Jeunesse à partir d'avril 2018 (tarif au quotient familial).

L'aide aux devoirs

Un dispositif municipal pour lutter contre l'échec scolaire

Ce dispositif, mis en place depuis 2011, est piloté par Freddy Babli, animateur et médiateur au service Jeunesse. Il s'est d'abord tenu dans les locaux du service Jeunesse, avant de déménager salle Anne-Frank. Aujourd'hui, c'est la salle Nelson-Mandela, à la Ferme des arts, qui accueille les 10 à 15 élèves qui viennent régulièrement aux séances sur les 20 à 30 inscrits.

Cela fait donc six ans que bénévoles, étudiants et professeurs à la retraite apportent leurs expériences, connaissances et savoir-faire aux élèves de la 6^e à la 3^e du collège Jean-Vilar. Le travail des encadrants consiste à aider les élèves à acquérir les méthodes d'organisation, d'apprentissage des leçons et, bien sûr, à faire leurs devoirs. En moyenne, cinq bénévoles s'impliquent annuellement dans ce dispositif. M. Daniel Revenu nous suit dans l'aventure depuis ses débuts, il a précédé, entre autres, mesdames Florence Morel et Michelle Tarjus. Nous en profitons pour adresser une pensée à Mme Blois qui nous a quittés, et qui avait donné beaucoup de son temps aux élèves de l'Aide aux devoirs.

L'Aide aux devoirs est aussi un moment d'échange et d'entraide entre élèves et encadrants. À chaque veille de vacances scolaires, un goûter offert par la Mairie permet aussi de partager un temps plus léger et festif, dans une ambiance conviviale.

Ce dispositif est mis en place en partenariat avec le collège Jean-Vilar avec lequel des contacts réguliers sont établis afin de permettre aussi des échanges sur les besoins et les progressions des élèves inscrits.



L'Aide aux devoirs devient l'Accompagnement à la scolarité

À partir de cette rentrée scolaire 2017/2018, le dispositif évolue grâce à un partenariat avec la MLC et la commune de Cesson : l'Aide aux devoirs devient l'Accompagnement à la scolarité et concernera dorénavant les collèges Jean-Vilar et Grand-Parc.

Ainsi, en période scolaire, trois séances seront proposées :

- le mercredi de 14 heures à 16 heures simultanément à Vert-Saint-Denis, salle Nelson-Mandela et à Cesson, à l'antenne Jeunes.
- le vendredi de 17 heures à 19 heures, à la MLC.

Cet accompagnement à la scolarité a débuté le 4 octobre. Une information a été faite dans chacun des collèges lors de la traditionnelle rencontre parents/professeurs. Dans ce cadre, la MLC et les deux communes de Cesson et Vert-Saint-Denis sont à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Les bénévoles se relaient dans les différentes matières pour aider les collégiens à progresser dans leurs études.

Bienvenue à Vert-Saint-Denis

La matinée d'accueil des nouveaux habitants aura lieu le samedi 18 novembre, à 9 heures, en mairie

Il est de tradition d'accueillir les nouveaux habitants de la commune. Cette année la cérémonie de bienvenue est fixée au samedi 18 novembre, à 9 heures en mairie, après une rencontre avec l'équipe municipale, une petite visite commentée en autocar du territoire communal est au programme. Ensuite retour en mairie pour un cocktail et quelques surprises.

Chaque nouvelle famille qui s'est fait connaître (par le biais de l'inscription scolaire, du suivi du courrier auprès de la Poste, ou d'un passage en mairie, etc.) reçoit une lettre de bienvenue de monsieur le maire, avec une invitation à s'inscrire à cette matinée.

Comme personne n'est à l'abri d'une erreur dans la transmission des fichiers avec les adresses des nouveaux habitants, si vous êtes arrivés à Vert-Saint-Denis depuis un an ou moins d'un an et si ce n'est déjà fait, vous pouvez contacter le secrétariat du maire et des élus en mairie, en téléphonant au 01 64 10 59 00, ou laissez vos coordonnées via le site Internet de la ville : www.vert-saint-denis.fr



Cérémonie des Bacheliers

Promotion 2017, vous venez d'obtenir votre bac avec ou sans mention ?

La Ville est heureuse de vous recevoir et de vous féliciter au cours d'une réception qui vous est dédiée. Le maire et l'équipe municipale vous remettront à cette occasion une récompense. Cette réception aura lieu le : **samedi 2 décembre, à 11 heures, en mairie - Salle du conseil municipal.** La réception sera suivie d'un verre convivial.

Si vous êtes concernés, vous recevrez dans le mois de novembre une invitation nominative.

Dans le cas contraire, faites-vous connaître auprès de la ville à mairie@vert-saint-denis.fr

Seuls les bacheliers présents lors de la cérémonie pourront prétendre à la remise de leur récompense.

Venez vous exprimer

Plusieurs dispositifs permettent un dialogue en direct entre les habitants et l'équipe municipale

Les Rencontres verdionysiennes

Elles se poursuivent ponctuellement, la dernière s'est tenue le 30 septembre, avec les nouveaux habitants de la Zac du Balory. Les élus se sont rendus sur place pour rencontrer les résidents de la rue de la Folle-Avoine et de la rue de l'Orge. Un moment convivial autour d'un café qui permet de nombreux échanges enrichissants autour de la vie quotidienne des habitants, les rythmes scolaires, l'urbanisme, etc.

Les réunions publiques

Selon les événements ou les sujets, quoi de mieux qu'une information en direct. C'est l'objet des réunions publiques. Elles se déroulent en général en mairie dans la salle du conseil, avec l'envoi d'une convocation du maire. C'était le cas le samedi 14 octobre, avec les riverains de la Vallée de Bailly. Informée récemment du départ d'un grand nombre de praticiens du cabinet médical du Bois Vert, l'équipe municipale a souhaité rencontrer les habitants sur ce sujet et engager une réflexion autour des problématiques du Bois Vert.

Les comités de quartier

Autour de la vie du quartier, il y a les comités de quartier. C'est l'occasion de retrouver les élus afin de faire un point non seulement sur les travaux du quartier, mais également sur tous les sujets ou préoccupations de la vie quotidienne. Nous vous attendons nombreux !

Et nouveauté, les permanences des élus

Les élus se tiennent à votre disposition lors de permanences. Elles auront lieu en mairie, les samedis matin, de 10 heures à 12 heures, en dehors des périodes de vacances scolaires, sans prise de rendez-vous. Vous pourrez alors rencontrer deux élus et discuter de l'ensemble des sujets qui vous préoccupent. N'hésitez pas à venir les rencontrer les samedis 18 et 25 novembre, ainsi que les samedis 2, 9 et 16 décembre



Échange entre les habitants de la ZAC du Balory) et les élus autour d'un café lors de la Rencontre verdionysienne du samedi 30 septembre.

PROCHAINS COMITÉS DE QUARTIER

- Mercredi 8 novembre, 20 h 30, en mairie, pour le secteur de La Ramonerie.
- Mercredi 15 novembre, 20 h 30, au Clos Pasteur, pour Les Hameaux (Pouilly-le-Fort et Petit-Jard).
- Vendredi 17 novembre, 20 h 30, en mairie, pour le secteur de Grand-Village.
- Mercredi 22 novembre, 20 h 30, en mairie, pour le secteur Champ Grillon / Vallée de Bailly.
- Vendredi 24 novembre, 20 h 30, en mairie, pour le secteur le Balory.

Dites « Stop » aux nuisances des deux roues

Vous êtes témoin d'une situation dangereuse, remplissez le formulaire Stop aux nuisances des deux roues

Afin de mettre en place une stratégie pour lutter efficacement contre les atteintes à la tranquillité et à la sécurité publique générées par le phénomène de quad, motos tout terrain et autres engins motorisés effectuant des rodéos sauvages en deux roues, il a été validé en réseau des polices municipales de Grand Paris Sud, que soit proposé un formulaire *Stop aux nuisances des deux roues*

Ce formulaire permet de recueillir un maximum d'informations concernant les auteurs de ces nuisances afin de mettre en place des mesures préventives (par exemple séance de sensibilisation aux dangers) ou répressives (verbalisation).

Vous trouverez ce formulaire, à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet de la ville, rubrique *Au quotidien* puis *Prévention*. Il est à déposer une fois renseigné à la police municipale ou en mairie, ou à envoyer par courriel à pm@vert-saint-denis.fr

Une belle rentrée scolaire

Le 4 septembre, 911 élèves de primaire ont pris le chemin des écoles de Vert-Saint-Denis

Comme de coutume l'été avait été mis à profit par les services municipaux pour entretenir, nettoyer et rénover les quatre groupes scolaires de notre ville et préparer ainsi l'arrivée des élèves. À noter pour le groupe scolaire Freinet, un chemin d'accès piétonnier, rénové et adapté aux personnes à mobilité réduite avec un éclairage renforcé. La rentrée scolaire 2017-2018 annonce un effectif légèrement en hausse. Neuf cent onze élèves ont fait leur rentrée scolaire à Vert-Saint-Denis le lundi 4 septembre. Ils étaient 883 à la rentrée 2016-2017. Sur les 911 élèves, 601 sont en élémentaire et 310 en maternelle. Avec 36 classes, la moyenne est d'environ 25 élèves par classe. Le budget annuel de fonctionnement pour ce secteur scolaire s'élève à plus de 88 000 euros. Éric Bareille, le maire, accompagné de Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant ont fait le tour des écoles pour saluer parents, enseignants, personnels des écoles et enfants, s'assurer que tout se passait bien et souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous.

Circonscription de Sénart

Depuis cette année, Vert-Saint-Denis est rattachée à la circonscription de Sénart, dirigée par madame Catherine Stauri et son équipe. Tél. : 01 60 63 77 63.

Le conseil d'école

Les parents sont les premiers partenaires de l'école. Le conseil d'école est l'instance privilégiée qui met en lien la communauté éducative. Remercions tous les parents qui s'y impliquent avec beaucoup de sérieux et de confiance partagée.

Soutien à la scolarité

Au-delà du temps purement scolaire, la municipalité met en place différents moyens pour soutenir l'action éducative : par le biais d'un éducateur sportif en éducation physique et sportive (EPS), la présence d'un musicien d'initiation pour l'éveil musical, la mise en place d'études surveillées pour chaque groupe scolaire pour les enfants d'élémentaire, et un soutien aux projets culturels des enseignants par le biais d'une aide financière, prévue à chaque budget, et d'une aide logistique.



Lors de la rentrée scolaire, discussion à l'école Jean-Rostand entre les élus et la nouvelle inspectrice de circonscription madame Catherine Stauri. De droite à gauche sur la photo, Maria Boisanté, maire-adjointe, en charge de la Vie de l'enfant. Éric Bareille, le maire, Florent Dupriez, maire-adjoint à la Jeunesse et au Sport et Catherine Stauri.

Les activités périscolaires

Elles se déroulent sur les quatre sites gérés sur chaque lieu par un directeur, un directeur adjoint et une équipe d'animateurs. Une grande importance est attachée à la professionnalisation des équipes.

Les directeurs sont détenteurs d'un BEPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), les directeurs adjoints d'un BAFD (Brevet d'aptitude à la fonction de directeur) et les animateurs, d'un BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur). La réussite éducative de chaque enfant reste une priorité. Un nouveau PEDT (Projet éducatif territorial) est en cours d'écriture. Il fixera les orientations et les objectifs des différents temps de l'enfant, hors temps scolaire, pour les trois années à venir. Le comité de pilotage en assure le suivi. Il est composé de quatre élus (le maire, l'adjointe à la Vie de l'enfant et deux élus représentants au conseil d'école), de quatre parents d'élèves élus et de trois responsables des services concernés (la direction de l'Action éducative, le service Scolaire et la coordinatrice Enfance). Lors de cette rentrée, l'effectif moyen journalier de fréquentation pour l' APPS (accueil pré-et-post-scolaire) s'élève à 62 enfants en maternelle et 90 en élémentaire. Et pour le centre de loisirs, 40 enfants en maternelle et 70 en élémentaire. C'est dire l'importance de ce service rendu aux parents.



Visite dans les écoles à la rencontre des enseignants, des parents d'élèves et des enfants.

Le mot de l'élue



Bonne rentrée à tous !

Cette année encore la rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions et dans la sérénité. Et ce, grâce à l'équipe enseignante stable sur Vert-Saint-Denis et qui avait tout prévu pour accueillir les enfants. Grâce aussi au personnel municipal : agents administratifs, techniques, de l'intendance, de la restauration et de l'animation. L'été avait été mis à profit pour que tout soit prêt le jour de la rentrée. Une rentrée dans la continuité des années précédentes. En effet, au vu des délais impartis, nous n'avons pas souhaité revenir à la semaine des quatre jours dans la précipitation. Une large concertation auprès de la communauté éducative est en cours et des ajustements pourraient être envisagés à la rentrée 2018.

En attendant, je souhaite à chaque enfant une très belle année scolaire.

Maria Boisanté, maire-adjointe, en charge de la Vie de l'enfant.

Lire

L'École à la casserole

de Seymourina Cruse et Aurélie Caudron, aux éditions Thierry Magnier

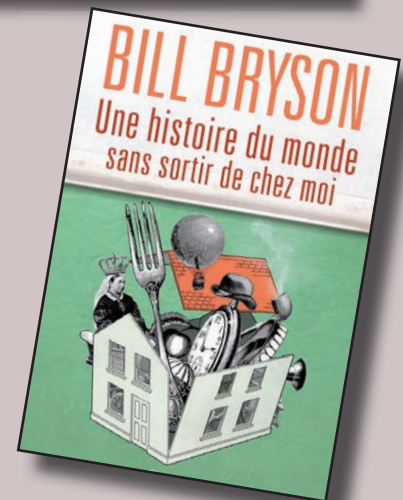
Œufs brouillés bien accordés ou opéra des petits-beurre multiplicateurs, tartine Mondrian ou pot-au-feu préhistorique : une cinquantaine de recettes et de leçons aux petits oignons ! Voici un album qui allie les leçons à des activités ludiques. Ou comment apprendre en s'amusant ! Français, mathématiques, histoire, géographie appliqués à des recettes de cuisine.



Une histoire du monde sans sortir de chez moi

de Bill Bryson aux éditions Payot

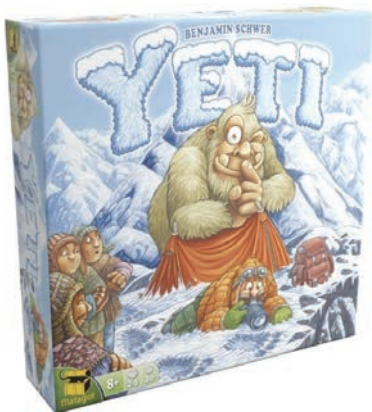
Ayant découvert que ce qui s'était passé dans le monde depuis deux siècles s'était retrouvé sous forme d'objets et de rituels quotidiens dans notre intérieur, le plus drôle des écrivains voyageurs américains fait le tour de sa maison pour nous raconter cette grande aventure du génie humain - de l'invention de la tapette à souris à la conception de la tour Eiffel, de la saga des acariens à celle des milliardaires. Une histoire de l'envers du décor...



Ces livres sont disponibles à la bibliothèque (11, place Condorcet) - inscription et prêt gratuits.
Renseignements au 01 64 10 83 95 ou bibliothèque@vert-saint-denis.fr
Catalogue en ligne : <http://bibludo.vert-saint-denis.fr>

Jouer

Tous ces jeux peuvent être empruntés ou utilisés à la ludothèque (9, place Condorcet), inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 60 63 65 76 ou ludotheque@vert-saint-denis.fr



YETI

Auteur : Benjamin Schwer

Édité par Matagot

Jeu pour 2 à 5 personnes

Âge 8 ans et plus

Un froid glacial, des sommets enneigés et des falaises abruptes :

partez en quête de traces du Yéti dans les montagnes de l'Himalaya !

Un jeu de dés tactique conçu pour des joueurs intrépides et aventuriers.

SABORDAGE

Auteurs : Roméo Hennion & Djib

Édité par Superluxe

Jeu pour 2 à 5 joueurs

À partir de 9 ans et plus

Pour arriver avant les autres au fabuleux trésor de Barbe Noire, dans Sabordage, vous devez réussir à prendre la mer avec le navire le plus grand. Construisez votre navire. Protégez-vous des attaques sournoises de vos adversaires. Armez vos canons et partez à l'abordage dans ce jeu de pirates pas comme les autres. Mais les pirates sont incapables d'attendre la sortie du port pour commencer les hostilités, et alors que vous n'avez pas fini de clouer vos planches, les mèches s'allument et les premiers boulets commencent à pleuvoir...



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Alexandre Charbonnier, le 11 juin.
- Isaac Negache, le 20 juillet.
- Raphaël Louis, le 12 août.
- Laurine Delacourcelle, le 27 août.
- Gabriel Lefebvre, le 11 septembre.
- Émilie George, le 16 septembre.

MARIAGES

- Bilal Bouali et Anaïs Lerousseau, le 1^{er} juillet.
- Paupaul Nzungu et Mamie Mayamba Nsatu, le 1^{er} juillet.
- Steve Barbosa Da Silva et Sabrina Morim, le 22 juillet.
- Charles Dubost et Leslie Malafaia, le 2 septembre.
- Cyril Debouchez et Aline Santerre, le 9 septembre.
- Noel Lachaume et Carla Sousa le 16 septembre.

NOCE D'OR (50 ANS DE MARIAGE)

- M. et Mme Pierre Christian et Jeannette, le 30 septembre.

DÉCÈS

- Thierry Amon, le 3 juillet.
- Denise Debros épouse Barrière, le 1^{er} septembre.
- Christine Marlard, le 6 septembre.
- Claude Cannarella, le 27 septembre.
- Lucette Fortat veuve Martineau-Ragon, le 27 septembre.

■ La famille Semianiky

Le CCAS organise une sortie d'automne pour les familles de Vert-Saint-Denis le samedi 25 novembre, au théâtre de Corbeil-Essonnes. Cette célèbre troupe de clowns russes nous parle de la famille dans un langage universel, celui des gestes ! Entre la famille Adams et les Simpson, il y a les Simianiky, tout droit venus de Saint-Petersbourg. Réservez dès à présent votre soirée du 25 novembre. Le transport en bus depuis la mairie est pris en charge par le CCAS. Le départ se fera à 19 h 30.

Tarifs : 10 € (adultes) et 5 € (enfants de moins de 12 ans).

Renseignements et inscriptions au 01 64 10 59 25. Attention, le nombre de places est limité !

■ Retraités c'est pour vous

L'Union locale des retraités CFDT à Sénart, accueille, informe les futurs retraités et retraités. Les rencontres se font de 14 heures à 16 h 30, à la Maison des associations Salvador-Allende (MASA) de Savigny-le-Temple, essentiellement les 2^{es} jeudis : 9 novembre, 14 décembre 2017, jeudi 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 17 mai et 14 juin 2018. Venez discuter de vos préoccupations quotidiennes, comme la santé, le pouvoir d'achat, le logement, les transports et bien d'autres sujets.

Contacts : 06 98 87 22 31 et ulrcfdtsenart@laposte.net

■ Maison d'école

La Maison d'école ouvre ses portes aux particuliers pour des visites.

Prochaines dates :

mercredi 22 novembre de 14 h 30 à

16 h 30 et samedi 2 décembre de

14 h 30 à 16 h 30. Réservations auprès

de l'office du tourisme Seine-Essonne

au 01.64.96.23.97.

■ Olivier Faure, votre député à votre écoute

Le député de la circonscription de Sénart-Le Mée, Olivier Faure, réélu le 18 juin dernier, est disponible et à l'écoute des habitants, des associations, des différents acteurs économiques, culturels, artistiques...

Il reçoit sur rendez-vous lors de permanences en circonscription.

Contacts : olivierfaure.depute77.11e@gmail.com ou par téléphone au 01 64 40 69 28



■ Galerie éphémère à l'Atelier du 6

L'Atelier du 6 accueille une nouvelle édition de la Galerie éphémère ! Six artistes et créatrices de talent vous proposent de découvrir leurs nouvelles collections dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Samedi 11 et dimanche 12 novembre de 10 heures à 18 heures. Entrée libre. L'Atelier du 6 : 6, rue Pierre-Levéé, Grand Village à Vert-Saint-Denis. Renseignements : Laurence Garnotel au 06.17.38.44.29.

■ Salon Osez le bien-être 2017

Samedi 11 et dimanche 12 novembre à la Ferme des arts. Entrée libre.

Des acteurs de bien-être et des créatrices se sont associés pour faire connaître la diversité de leurs activités lors d'une journée conviviale, avec le soutien des villes de Cesson et de Vert-Saint-Denis.

■ Batterie Fanfare de Sénart, 30 ans ensemble

Pour retracer et fêter les trente ans d'histoire de la fanfare de Sénart, l'association prépare un show exceptionnel le samedi 2 décembre à 20 h 30, à la Ferme des arts. Entrée gratuite mais réservation conseillée car la capacité de la salle est limitée. Information et réservation au 06 95 68 22 90 ou contact@bfsenart.net

Les décisions du Conseil municipal

Un point sur les principales délibérations prises par la Ville lors du dernier conseil municipal du 25 septembre

Demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Le conseil municipal a approuvé l'opération présentée au titre de la DETR 2018 concernant l'agrandissement et la réhabilitation du cimetière pour un montant de 546 270 € HT, subvention attendue : 66 000 € HT.

Intégration dans l'inventaire du patrimoine communal de deux parcelles destinées à la vente

L'une de 6 m², 5 bis rue du Clos-de-Bailly pour une valeur de 200 €, l'autre de 34 m², 98, rue de la Butte-du-Luet pour une valeur de 1 200 €.

Participation de la Ville au Fonds de solidarité logement (FSL) au titre de l'année 2017

Le conseil municipal a approuvé les termes de la convention et la participation financière de la commune à hauteur de 2 175 €.

Convention de partenariat avec le rectorat de Créteil relative à la mise en place de « l'École change avec le numérique »

Cette convention permettra d'équiper de nouveau les quatre groupes scolaires d'une classe mobile informatique, portant ainsi le nombre à deux classes mobiles par groupe scolaire.

Convention d'objectifs et de financement entre la commune et le département pour le multi-accueil

Le département s'engage à financer la structure à hauteur de 55 689,90 € au titre de l'année 2017.

Convention de mise à disposition de locaux pour la Protection maternelle et infantile (PMI) entre la commune et le département

La mise à disposition de locaux situés à la Maison de l'enfance(multi-accueil) se fait à titre gratuit. Néanmoins le département participera aux frais engendrés à hauteur de 646 € / an.

Dénomination de deux voies dans la ZAC du Balory et d'une voie dans le parc d'activités Jean-Monnet

- ZAC du Balory : rue du Millet et rue du Maïs.
- Parc d'activités, secteur des Basses-Billes : rue Paul-Henri-Spaak.

Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du groupe scolaire du Balory

Montant de l'avenant : 22 454 € HT.

Avenant n° 2 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage conclue avec le GPS, relative à la construction du groupe scolaire du Balory.

Convention financière entre le GPS et la commune de Vert-Saint-Denis qui modifie le programme de l'opération en réalisant l'équipement en une seule tranche sans interruption de travaux.

Avenant n° 1 au marché public à performance énergétique

Cet avenant a pour objet l'intégration de nouvelles lignes sur le bordereau des prix unitaires en ce qui concerne le poste « Éco-économies d'énergie » afin de prendre en compte l'existence de nouveau matériel à performance énergétique correspondant aux besoins de la commune et ne bouleversant pas l'économie générale du marché.

Lancement d'un marché public de fournitures et livraison de mobilier

Mise en concurrence pour les besoins mobiliers de la commune et notamment d'ameublement du futur groupe scolaire du Balory.

Déclassement suite à désaffectation de la parcelle cadastrée B 1667, sise à l'angle de la rue de l'Épinet de de l'allée de Boutigny.

Considérant la demande de la société Maisons Pierre d'acquérir cette parcelle afin de résoudre un problème de carence de stationnement, le conseil municipal a approuvé son déclassement pour la faire entrer dans le domaine privé communal en vue de sa vente.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 11 décembre 2017

à 20 h 30

en mairie, salle du Conseil

Pensez à réserver

Voici une présentation des quatre prochains spectacles proposés par le SIC, avec deux « samedis pour rire » et deux « dimanches en famille »

Comment épouser un milliardaire ? Par et avec Audrey Vernon

Comment épouser un milliardaire, le premier one man show économique, sur la liste de Forbes, les riches et les pauvres. Pour ceux qui doutent de la poésie des pages saumon du Figaro et ceux qui la goûtent, pour ceux qui ont compris qu'il y a davantage de bénéfices à épouser un milliardaire plutôt qu'à travailler pour lui ou acheter ses produits, pour ceux-là et pour tous les autres, Audrey Vernon détaille, lors de son enterrement de vie de jeune fille, la mécanique du monde mondialisé.

Samedi 25 novembre, à 20 h 30, à la Citrouille. Tarif : 10 euros.

Père Noël 2.0

Dans un futur proche, le Père Noël, passionné par les jeux vidéo, a perdu la boule... Ses lutins, Greli et Grelo ne peuvent plus le raisonner et remettre en place ses idées. Une seule personne peut y arriver, une enfant rêveuse du nom de Clem. Aidée par la magie de la fée Sabotine, cette fine équipe arrivera-t-elle à sauver Noël ?

Dimanche 26 novembre, à 16 heures, à la Ferme des arts. Tarif : 5 euros.

La fée Sidonie et la magie du voyage

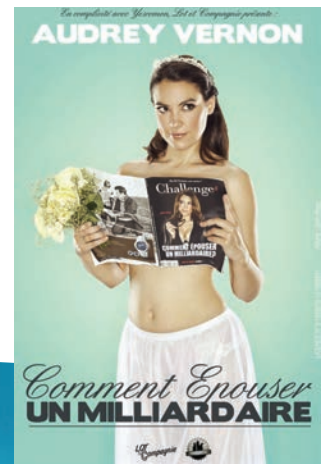
Une nouvelle fée est née au royaume des fées. Toute d'orange vêtue, elle s'appelle Tranzylia. Oui mais voilà : elle est née sans ailes... Afin qu'elle puisse réaliser les vœux des petits humains, elle doit absolument trouver un moyen de se déplacer jusqu'à la Terre et d'y voyager ! Pour son amie la fée Sidonie, il n'y a pas de problème : que des solutions ! Ni une ni deux elle part sur la Terre à la recherche des mille et une façon de voyager inventées par les humains. Et si vous veniez l'aider ?

Dimanche 21 janvier 2018, à 16 heures, à la Ferme des arts. Tarif : 5 euros.

Secrets de jardin par le Théâtre du Damier

Des personnages qui nous ressemblent et s'empêtrent dans leurs mensonges, leur mauvaise foi et leurs petits secrets... une famille, et surtout une belle-famille qu'on n'a pas forcément choisie... tous les ingrédients d'une bonne comédie colorée d'humour et d'émotions fortes.

Samedi 27 janvier 2018, à 20 h 30, à la Ferme des arts. Tarif : 10 euros.



LE SIC

Syndicat intercommunal de la culture de Cesson et Vert-Saint-Denis

Téléphone : 01 64 10 25 55.

Courriel : sic.csn.vsd@gmail.com

www.facebook.com/SIC.CSN.VSD

Les locaux administratifs sont situés rue du Poirier-Saint, à Cesson.

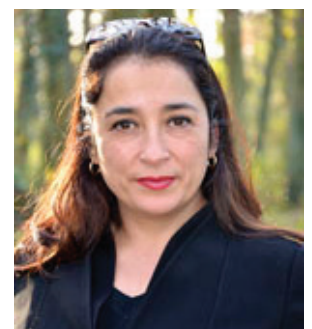
Horaires d'accueil du public :

mardi et vendredi de 15 h à 18 h ;

mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LE SIC

Liliana Meister, maire-adjointe à Cesson, déléguée à la Culture, devient la nouvelle présidente du (SIC) Syndicat intercommunal de la culture et succède à Jeanine Dupriez, maire-adjointe aux affaires Culturelles et Animations à Vert-Saint-Denis et vice-présidente du SIC.



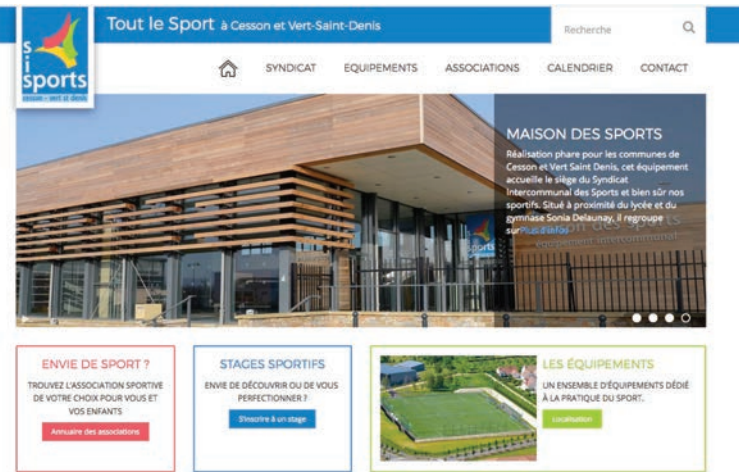
LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES SPORTS

Tout le sport à Cesson et Vert-Saint-Denis

Le SIS a dorénavant son site Internet. Vous pouvez y retrouver les actualités sportives mais aussi l'ensemble des associations sportives locales : <https://www.sisports.fr/>

Un nouveau président pour le SIS

Tous les trois ans la présidence du Syndicat intercommunal des sports se renouvelle. Robert Lebrun, maire-adjoint à Vert-Saint-Denis, succède ainsi à Jacques Heestermans, maire-adjoint à Cesson, à la présidence du Syndicat intercommunal des sports.



ÉQUIPEMENT

Inauguration des terrains de tennis couverts

En présence d'Anne Chain Larché, vice-présidente de la région Île-de-France, d'Olivier Faure, député, de Franck Vernin, conseiller départemental, de Robert Lebrun (au centre), président du SIS et des deux maires, Éric Bareille et Olivier Chaplet, les deux terrains de tennis couverts du complexe sportif Jean-Vilar ont été inaugurés le vendredi 22 septembre. Ce nouvel équipement vient compléter les nombreuses installations offertes aux habitants.



ENTENTE SPORTIVE DE LUTTE

Victor Montes champion du monde

Les jeux sportifs organisés par la Confédération sportive internationale travailliste et amateur (CSIT) du 13 au 18 juin, à Riga, en Lettonie, ont regroupé plus de 3 000 sportifs issus de plus de 40 pays. L'entente sportive de lutte (ES Dammarie, Sncma sports, Villaroches, club omnisports de Vert-Saint Denis) avait un sélectionné en la personne de Victor Montes qui a remporté la médaille d'or en lutte gréco-romaine dans la catégorie des 65 kg. Félicitations à Victor pour cette belle médaille d'or acquise par un travail acharné tout le long de la saison 2016-2017, et des remerciements à tous ses partenaires de club qui l'ont aidé à obtenir ce titre.



SÉNART BASKET

La section féminine à l'honneur

Après l'accession en Nationale 3 pour les seniors féminines, Sénart-Basket a reçu le label Or, lors de l'open de la ligue féminine, qui récompense à la fois, le niveau régional pour toutes les catégories jeunes féminines et une présence féminine importante dans l'encadrement, les arbitres et les bénévoles. Maintenir le développement du basket féminin est une priorité pour le club, et les portes restent ouvertes à celles qui le souhaitent. Pour connaître les horaires et lieux d'entraînement, merci d'envoyer un courriel à contact@senartbasketball.com

Venez encourager les seniors féminines

Seule équipe de ce niveau dans l'agglomération Grand Paris Sud, les seniors féminines, qui évoluent en Nationale 3, ont besoin de supporters pour les prochains matches qui se dérouleront au gymnase Sonia-Delaunay, à Vert-Saint-Denis, les dimanches suivants à 15 h 30 : le 5 novembre contre Tours, le 19 contre Saran, le 3 décembre contre Boigny et le 17 contre Gravenchon.



COMPAGNIE D'ARC

Journées mobilité réduite

En juin, deux séances d'initiation au tir à l'arc à destination des personnes à mobilité réduite se sont déroulées à l'initiative du club de Cesson/ Vert-Saint-Denis. Les personnes ont énormément appréciées cette expérience tout-à-fait insolite pour elles ! L'animatrice en charge de ces personnes a salué le professionnalisme du club, son sérieux et son enthousiasme. D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà programmés.

RETRAITE SPORTIVE DU BALORY

La rentrée du RSB

L'association est un club multisports adhérent de la Fédération française de la retraite sportive (FFRS) qui compte 80 000 adhérents. Le club propose aux seniors de plus de 50 ans des activités physiques variées et adaptées permettant de se maintenir en forme, sans but compétitif, mais dans la convivialité. Aquagym, danse, gymnastique, natation, tennis de table, tir à l'arc et des séances multi-activités. Des promenades sont également organisées le mercredi matin. Le rendez-vous se situe place des Aulnes (face à la mairie de Vert-Saint-Denis) à 8 h 50, pour un départ à 9 heures précises. Pour ces différentes activités, l'inscription est annuelle. La licence vous est remise lors de votre adhésion (42 euros en 2017) Site : <https://rsb-balory.jimdo.com> et contact : rsb.at.jp@gmail.com



CYCLO VERDIONYSIEN-CESSONNAIS

La rando du Balory

La dernière randonnée cyclo du Balory, qui se tenait le dimanche 24 septembre, a réuni 402 participants ; 155 participants sur route et 247 participants en VTT.

UNE GESTION COMMUNALE VIGILANTE ET COHÉRENTE

Suite au cri d'alarme des maires, le gouvernement est revenu sur sa volonté de diminuer une fois de plus les dotations aux collectivités en 2018 sans toutefois savoir ce qu'il adviendra les années suivantes. Concrètement, depuis 2015, ce sont près de 600.000 € de dotations qui ont été retirés au budget de notre commune ! Notre gestion au plus juste du budget nous a mené jusqu'ici à faire face à ces contraintes sans pénaliser les habitants en matière de services. Si le gouvernement souhaitait à nouveau s'orienter vers les baisses de dotations, les répercussions en seraient dangereuses lorsque l'on sait que les collectivités représentent 70 % de l'investissement public national. Cela représente des commandes importantes pour les entreprises locales, mais aussi de nombreux emplois. La fin des contrats aidés et la suppression de crédits aux quartiers en politique de la ville, déjà acté par ce gouvernement, sont autant de décisions qui ont déjà un impact négatif sur nos écoles et nos associations.

S'ajoute à ceci, de fortes inquiétudes sur la prise en charge d'une partie de la taxe d'habitation par l'État. Cette ressource importante pour les communes serait remplacée par une compensation donnée par l'État suivant un système dont il est encore difficile de percevoir les contours. Si le principe de la suppression de la taxe d'habitation qui touchera une partie des habitants peut être considéré comme positif, l'expérience montre qu'au niveau des collectivités les compensations promises par l'État ont une grande tendance à baisser très significativement dans le temps, voire à s'évaporer. La commune reste la seule entité démocratique proche du citoyen.

Le gouvernement a annoncé vouloir, dans le futur, supprimer une partie des élus locaux. Qu'advient-il de cette représentation locale ? Devons-nous réellement recentraliser notre pays au moment où la crise démocratique est la plus forte ? Les annonces gouvernementales laissent les collectivités locales perplexes et légitimement inquiètes. C'est dans la continuité de notre vision et de notre gestion que nous resterons vigilants aux annonces du gouvernement, quel qu'il soit.

Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

EN BRÈVES

Fêtes de fin d'année pour nos aînés

Afin de fêter avec vous la nouvelle année, le centre communal d'action sociale organise, à l'intention des personnes âgées de 66 ans et plus, un déjeuner dansant au complexe sportif Alain-Bombard, rue de la Fontaine-Ronde le :

Dimanche 14 janvier 2018 à 12 h 30.

Si vous êtes âgés de plus de 70 ans et que vous ne pouvez pas participer à ces réjouissances, vous pouvez commander une boîte de chocolats. Vous pourrez la retirer en mairie (salle des Solidarités) :

- Vendredi 15 décembre 2017 de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

- Samedi 16 décembre 2017 de 9 h 30 à 12 heures.

Renseignements auprès du service des Solidarités de la mairie au 01 64 10 59 25.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Coupon à retourner avant le 10 novembre 2017 (dernier délai)

Je choisis le repas

OU Je choisis la boîte de chocolats

Madame :

Née le:

Monsieur :

Né le :

Adresse :

Tél. :

Mél.:

Madame :

Née le :

Monsieur :

Né le :

Adresse :

Tél. :

Mél. :

J'ai des difficultés pour me déplacer,
je souhaite une aide pour me rendre au repas.

Je viendrai la chercher moi-même.

M. ou Mme :
prendra ma boîte de chocolats.

J'ai des difficultés pour me déplacer, je
souhaite qu'elle me soit remise à domicile.

EN BREF...

S'exprimer périodiquement via ces quelques lignes représente pour nous, élus municipaux de la minorité, un exercice très singulier. D'une part, parce que le maire peut adapter son écrit à nos propos, puisqu'il en dispose en amont. D'autre part, monsieur Bareille utilise ce support pour continuer à nous donner des leçons. A force de contorsionner la vérité tout en la revendiquant, le maire réussi même à se contredire dans un même texte. Dans l'avenir, nous souhaiterions vous faire partager notre confiance et porter un regard bienveillant sur l'administration de notre commune. Seulement les piètres qualités de gestionnaire et le manque d'anticipation de monsieur le maire, nous contraignent à évaluer, proposer et finalement nous opposer à l'exécution de sa politique. La dénonciation aujourd'hui de l'augmentation inutile des impôts locaux, est le résultat d'un travail sur les documents mis à notre disposition. Ce travail nous permet de contester l'application de cette politique fiscale et proposer une alternative. S'agissant de la construction massive des nouveaux logements, nous nous trouvons aujourd'hui devant les conséquences que nous avons déjà évoquées il y a plusieurs années : les équipements communaux ne sont plus dimensionnés. Le collège J.-Vilar et le lycée S.-Delaunay sont saturés et n'ont pas été prévus pour accueillir autant d'élèves. Les cantines de ces établissements sont au bord de la rupture. Les conditions de circulation de certaines rues deviennent problématiques et le pire dans ce domaine reste à venir... Il n'est toujours pas prévu de solution pour le parking de la gare déjà saturé. L'insécurité augmente ; durant l'été plusieurs cambriolages ont eu lieu, une agression au couteau, voitures brûlées... Cette explosion démographique va entraîner mécaniquement des dépenses de personnel supplémentaires liées à l'extension des services, celles-ci étant déjà supérieures à la moyenne des communes de même strate. Auxquelles s'ajouteront la baisse des dotations de l'État et la régression des recettes de la taxe d'habitation... Voilà des réalités auxquelles le maire devrait s'attacher en priorité.

Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement

GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – LAMBERT Patricia – DUMOULIN Jérôme.

DE LA TRÈS MAUVAISE GESTION MUNICIPALE À LA CENSURE ?

Voici quelques mois déjà, je n'ai pas été prévenu de la parution du journal municipal et n'ai pas reçu d'e-mail me demandant un article. Lors de la parution du journal, l'espace réservé à la liste que j'ai conduite lors des dernières élections municipales est apparu en blanc avec la précision que mon article n'était pas parvenu en mairie...et pour cause.

Personne ne s'est inquiété en mairie de cet incident avant l'impression du journal, mes coordonnées étant pourtant connues, et la remarque en bas de page a donc été faite sans avoir eu de contact avec moi et sans mon accord.

Pour le journal du mois d'octobre, ayant un article assez dense, et afin de rétablir l'expression que je n'ai pas eue auparavant, j'ai demandé exceptionnellement au responsable de la communication, qui m'a précisé en avoir fait part au maire et au conseiller municipal chargé de la communication, de bénéficier de quelques espaces supplémentaires, m'ayant été précisé qu'assez régulièrement certains articles atteignaient, voire dépassaient 2 500 caractères. Après l'envoi de mon projet, lu par le maire selon le responsable de la communication, article consacré à l'école Pasteur exposant le double discours et les reniements du maire, ainsi que la gabegie financière qui a régné depuis 2001 sur ce dossier, il m'a été subitement demandé de revoir ma copie, ce que j'ai fait. Ayant fourni un texte proche de 3 000 caractères dans un corps inférieur (8 au lieu de 9), ce texte correspondait en termes d'espace à 2 500 caractères en corps 9 et respectait donc la dimension allouée. Ceci était d'autant plus acceptable que ce n'était pas la première fois que des contributions d'élus étaient rétrogradées en corps 8. Mais, cette fois-ci, je me suis fait dire que la charte graphique ne serait plus respectée si le corps 8 était utilisé !

Bref, tous les arguments ont été utilisés pour ne pas faire paraître mon article... qui est très gênant pour le maire.

Je diffuserai donc mon texte, éventuellement complété, par un autre canal. Mais je voulais vous tenir informé. Chacun sera juge.

Didier EUDE / Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble

TEXTE NON PARVENU

Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.
Indépendant divers droite

RESTEZ CONNECTÉS A VOTRE VILLE



vert st denis

signalez un problème

trouvez une association

suivez l'actu de la ville

consultez le menu du jour



Pour télécharger l'application
mairie de vert saint denis



Télécharger dans
L'App Store



DISPONIBLE SUR
Google play

« **vertsaintdenis** »